



PROVINCE
DE NAMUR

ÉCOLE PROVINCIALE
D'ADMINISTRATION
ET DE PÉDAGOGIE

École Provinciale d'Administration et de Pédagogie





Bienvenue à l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP)

L'EPAP a été créée en 2015 sur décision du Collège provincial. Elle est issue de l'Institut provincial de Formation (IPF), est l'héritière de l'Ecole provinciale d'Administration (EPA), créée en 1921 sous l'appellation « Cours provinciaux de Droits administratifs », et de l'« Institut supérieur de Pédagogie de Namur » (ISPN), reconnu en 1950.

Cette école se compose donc de deux pôles qui, forts d'une longue histoire et d'un ancrage territorial solide dans la Province de Namur, jouissent d'une notoriété importante et d'une réputation de sérieux auprès de leurs usagers respectifs.

Conscients de la valeur de cet héritage, les chargés de cours et l'équipe administrative de l'école œuvrent quotidiennement pour le faire fructifier, l'ancrer dans les enjeux actuels et offrir un service performant à nos étudiants. En ce sens, comme ceux-ci sont des adultes exerçant un métier, nous apportons une attention particulière à nos pratiques pédagogiques. Elles s'appuient sur leurs vécus et leurs expériences multiples afin de favoriser l'acquisition de connaissances nouvelles et le développement de compétences supplémentaires.

Dans cette brochure, je vous invite à découvrir un établissement d'enseignement spécifique dont les finalités sont de :

- **contribuer à l'amélioration des services publics locaux et provinciaux** en formant les agents qui y travaillent ;
- **participer au renforcement de la qualité de l'enseignement** en proposant des formations continues, et complémentaires, aux enseignants.

Bonne lecture.
L'équipe de l'EPAP



Le Pôle Administration de l'EPAP, de l'idée aux défis !

Le Pôle Administration de l'école :

- est reconnu comme opérateur de formation par la Wallonie ;
- s'adresse aux agents des communes, des CPAS, des provinces, des intercommunales, des hôpitaux et des mandataires publics ;
- se décline en 2 axes :
 - les formations relatives à la « révision générale des barèmes » (RGB-1994). La formation est une des conditions exigées pour quasi toutes les évolutions de carrière dans la fonction publique locale et provinciale. Plus spécifiquement, les cours de sciences administratives (CSA) conditionnent la plupart des évolutions de carrière pour le personnel administratif ainsi que certaines évolutions pour le personnel spécifique et technique. D'autre part, l'EPAP organise des formations destinées au personnel ouvrier, principalement en collaboration avec les établissements d'enseignement officiel de promotion sociale (ouvrier.e manoeuvre, technicien.ne de surface, personnel de cuisine, aide ménager.e, accueillant.e extra-scolaire, etc.) ;
 - les formations continues. Celles-ci sont au cœur de l'amélioration des services publics. Elles couvrent des domaines aussi variés que le développement territorial, le management, les marchés publics, la formation des équipiers de 1ère intervention et celle des agents constatateurs, la gestion des conflits, la confidentialité, le secourisme, les langues, l'évaluation, les matières gérées par les services population et état-civil, etc. Elles visent la professionnalisation de l'action des pouvoirs locaux dans la réalisation de leurs missions ainsi que l'adaptation aux changements et aux méthodes modernes de gestion et d'organisation du travail. Des formations peuvent être organisées sur demande et adaptées aux spécificités du pouvoir local concerné.



Le Pôle Pédagogie de l'école, des formations complémentaires pour des praticiens réflexifs.

Le Pôle Pédagogie de l'école :

- est reconnu comme opérateur de formation par la Fédération Wallonie-Bruxelles (formation en cours de carrière certificative macro volontaire) ;
- s'adresse aux enseignants en fonction dans l'enseignement des différents réseaux.
- offre des formations complémentaires s'inscrivant dans la durée, permettant un réel perfectionnement pédagogique et l'actualisation des pratiques professionnelles. L'action de l'école se base sur le fondement scientifique des savoirs et des pratiques pédagogiques ainsi que sur la prise en compte de la pluralité des points de vue.
- de journées thématiques et de conférences afin d'ouvrir largement les portes de l'établissement sur l'innovation pédagogique et l'évolution du monde scolaire.

Grâce à l'expertise des chargés de cours de l'EPAP, ces formations poursuivent un objectif unique : développer les compétences des enseignants et des agents des services publics afin qu'ils s'épanouissent au niveau personnel, évoluent sur le plan professionnel et qu'ils assurent un service de qualité aux citoyens.

L'École provinciale d'Administration et de Pédagogie, servir les citoyens en formant les agents de la fonction publique locale et provinciale et les enseignants.

Pour nous rejoindre :

En transports en commun :

Train (SNCB) : la gare de Namur est située à 25 minutes à pied du campus Provincial

Combinaison train + vélo : Li bia vélo

Bus (TEC) : ligne 27 (Salzines-Balances).

En voiture :

Namur est à la croisée des axes autoroutiers E411 (Bruxelles-Luxembourg) et E42 (Liège-Mons)



ECOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION ET DE PÉDAGOGIE

Campus provincial
Rue Henri Blès, 188-190
B – 5000 NAMUR
Tél : + 32(0)81 776 812

www.epap-namur.be

www.province.namur.be